

Alliance pour la solidarité en Chaudière-Appalaches 2017-2023



PLAN DE TRAVAIL

Réalisé par la Table de lutte contre la pauvreté
Présenté le 13 juin 2019 pour adoption



Mise en contexte

Découlant de la LOI visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale:

- 3^e Plan action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023
 - Mesure 11 du PAGIEPS:

La poursuite des Alliances pour la Solidarité

RAPPEL: PAGSIS 2010-2015

Alliance précédente avait été réalisée par la **CRÉ** (programme SISCA);

La Chaudière-Appalaches avait bénéficié d'un montant de **3,3 M \$**
provenant du **Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)**

Avec la participation financière de :

Québec 

NOUVELLE ALLIANCE 2017-2023

- ❖ **FQIS** : Enveloppe régionale bonifiée **4,6 M \$**

- ❖ **Gouvernance** :
 - Instance mandataire: **TREMCA**
 - Responsabilités attribuées **aux MRC**
 - Fiduciaire gestionnaire : **MRC Des Appalaches**

- ❖ **Investissement des ressources** :
 - Pour des **actions concertées et réalisées dans les zones de défavorisation**
 - Selon **les priorités régionales identifiées** par les milieux
 - Avec **l'implication de personnes vivant en situation de pauvreté**

- ❖ **Formation de la Table régionale de lutte contre la pauvreté**:
 - Composée d'**acteurs locaux**, des **partenaires régionaux** et **personnes vivant en situation de pauvreté**
 - Doit **réaliser le plan de travail** et **déployer l'Alliance régionale**

Contenu du Plan de travail

• SECTION 1 MISE EN CONTEXTE

- 1.1 Préambule
- 1.2 Présentation du Plan de travail de la Chaudière-Appalaches
- 1.3 Contenu du Plan de travail
- 1.4 Suivi du Plan de travail

• SECTION 2 PORTRAIT DE LA RÉGION

- 2.1 Présentation du territoire
- 2.2 Profils socioéconomiques de la région et des territoires
- 2.3 Indices de mesure de vitalité et de défavorisation des territoires
- 2.4 Les zones de défavorisation matérielle et sociale
- 2.5 Les constats régionaux
- 2.6 Les zones ciblées, par territoire MRC

• SECTION 3 PRIORITÉS D' ACTIONS

- 3.1 Identification des priorités régionales
- 3.2 Identification des priorités des concertations locales
- 3.3 Les six (6) priorités régionales
- 3.4 Définition des priorités régionales
- 3.5 Priorités identifiées dans certains territoires

• SECTION 4 FONCTIONNEMENT

- 4.1 Structure de gouvernance
- 4.2 Le rôle des intervenants
- 4.3 La démarche globale de mobilisation
- 4.4 Portrait de la concertation
- 4.5 Les partenaires et leurs engagements dans la démarche

• SECTION 5 MISE EN ŒUVRE

- 5.1 Mécanisme de la gestion de l'enveloppe
- 5.2 Modalités liées à la sélection des projets
- 5.3 Suivi des résultats des initiatives soutenues

• SECTION 6 COMMUNICATIONS

- 6.1 Protocole et plan de communications

• CONCLUSION LA TABLE EST MISE!

- ANNEXE 1 Objectifs et normes du FQIS
- ANNEXE 2 Code d'éthique et de déontologie
- ANNEXE 3 Protocole de communication
- ANNEXE 4 Tableau des concertations locales

Portrait de la Région

PROFILS SOCIOÉCONOMIQUES (RÉGION ET PAR MRC)

Objectif : Dégager les vulnérabilités des communautés et du milieu

- ❖ **Données statistiques en lien avec la défavorisation matérielle et sociale**
- ❖ **Indices de mesure de vitalité et de défavorisation**

Objectif : Faire ressortir les inégalités

- ❖ **Données statistiques comparatives hommes/femmes (ADS)**
- ❖ **Données quant aux enjeux spécifiques des personnes handicapées et autres clientèles.**

Sources vérifiables et récentes : Statistiques Canada, Institut de la statistique du Québec, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, Ministères du gouvernement du Québec, GRAP Chaudière-Appalaches, Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, CISSS-CA, PRÉCA et autres publications.

Portrait de la Région

EXEMPLES DE CONSTATS

Démographie:

MRC en décroissance = dévitalisation (impacts sur le revenu, marché du travail et scolarité).

Conditions de vie:

31,8% des personnes seules vivent sous le seuil de faible revenu; se sont surtout des aînés âgés de 75 ans et plus, qui vivent seuls et majoritairement des femmes.

Scolarisation:

Jeunes de 16 à 29 ans : 30 % n'ont aucun diplôme; catégorie taux de chômage la plus élevée.

Emploi:

Malgré meilleur taux de chômage : emplois n'offrent pas de revenus suffisants pour vivre: précaires, à temps partiel, horaires atypiques, conciliation familiale, ce qui affecte surtout les femmes.

Revenus:

39% des ménages ont des revenus de moins de 50 000 \$ par année

Salaire médian des femmes équivaut en moyenne à 77% du salaire des hommes.

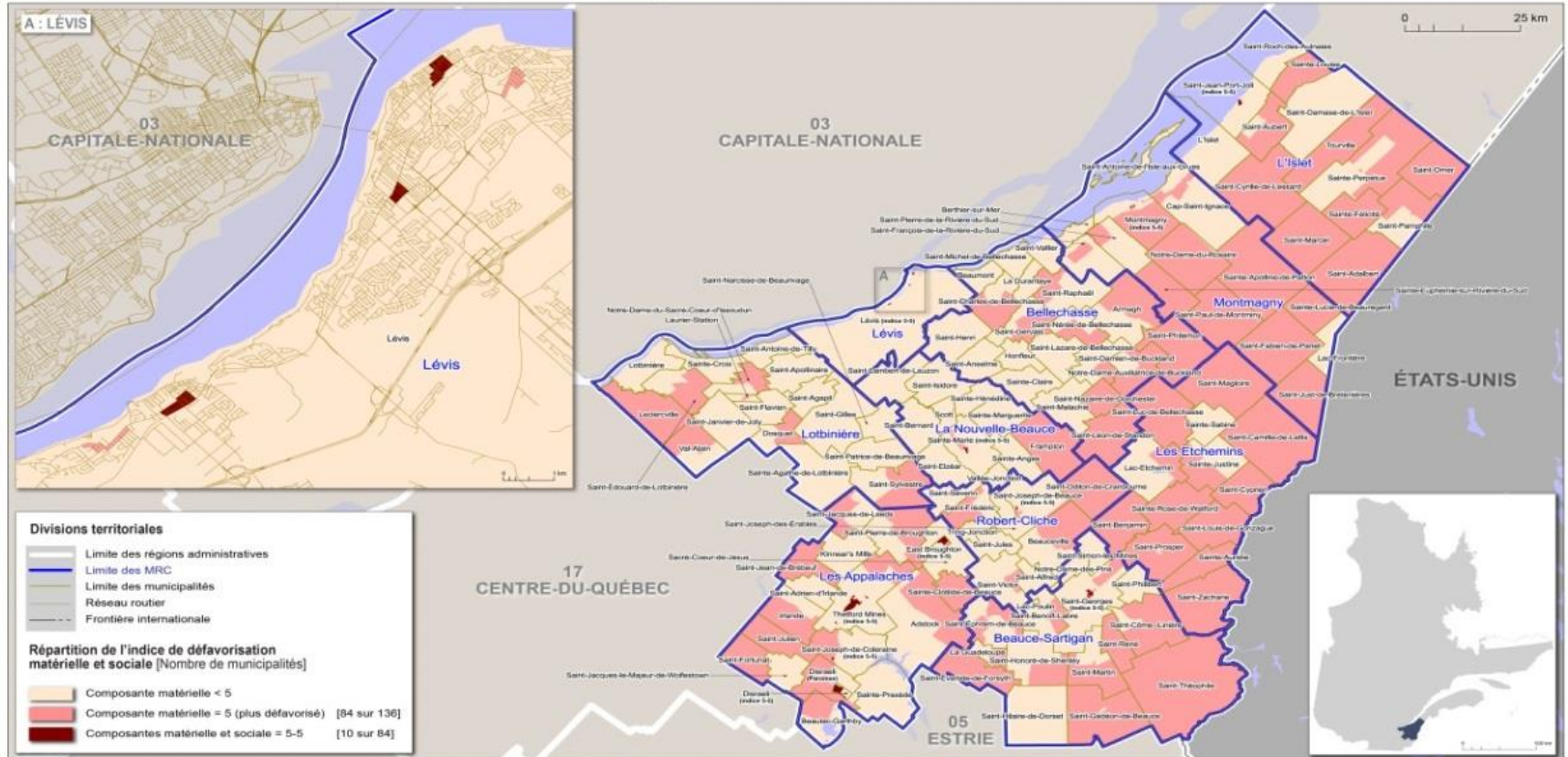
PARMI LES ENJEUX

Accès aux services Mobilité des personnes Caractéristiques des emplois Cohésion sociale

Portrait de la Région

ZONES À CIBLER POUR LA RÉALISATION DES ACTIONS

Région administrative de Chaudière-Appalaches (136 municipalité*)
Distribution de l'indice de défavorisation matérielle et sociale, 2011



* Note : Inclut également les territoires non organisés, les réserves indiennes, les terres réservées (cité, école, militaire) et les villages (cité, militaire, nordique).
Sources : Statistique Canada, Enquête nationale sur les inégalités (ENI), 2011; Institut national de santé publique (INSPQ).
Compilation à partir des données fournies le 21 septembre 2018 (Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire).
Projection cartographique : NAD83 / MTQ Lambert. Fond de carte : MERL, Système sur les découpages administratifs du Québec, décembre 2018.

Réalisation :
© Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale 2018
SSSAS / DGGAP / Direction de l'analyse et de l'information de gestion
Note : Cette compilation cartographique n'a aucune portée légale.
Travail, Emploi et Solidarité sociale Québec

NOTE: LA CARTE CI-DESSUS, DU MTESS, ET LA CARACTÉRISATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, DU CISSS-CA, ONT ÉTÉ ACTUALISÉES PAR LES CONCERTATIONS LOCALES.

PRIORITÉS

LES PRIORITÉS RÉGIONALES (au moins 5/10 MRC)

Sécurité alimentaire

Transport et mobilité

Services de proximité

Habitation et logement social

Lutte contre les préjugés

Prévention du décrochage, persévérance scolaire

PRIORITÉS MODULÉES EN FONCTION DES RÉALITÉS DES MRC

EXEMPLE: HABITATION

LISTE D'ATTENTE POUR CERTAINES,
LOGEMENTS DÉSUETS POUR D'AUTRES

PRIORITÉS MODULÉES SELON DES INTERRELATIONS ENTRE LES PRIORITÉS

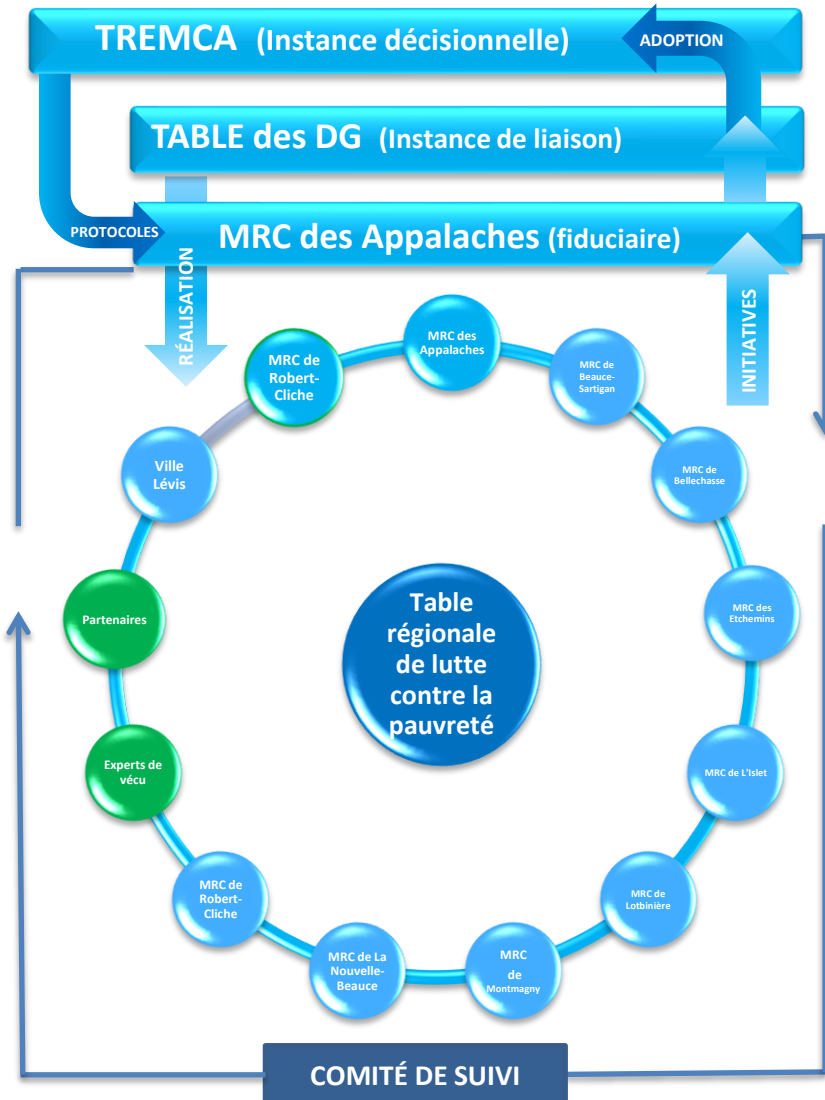
EXEMPLE: DÉSERT ALIMENTAIRE

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE - TRANSPORT ET MOBILITÉ
- SERVICES DE PROXIMITÉ

MRC	Engagement citoyen	Habitation et Logement	Insertion sociale et professionnelle	Lutte contre les préjugés	Sécurité alimentaire	Services de proximité	Transport et mobilité	Soutien à l'action communautaire	Loisirs	Prévention décrochage scolaire éducation
Beauce-Sartigan		x		x	x	x	x		x	x
Bellechasse		x		x	x	x	x		x	
La Nouvelle-Beauce		x			x		x			
Les Appalaches				x	x	x	x			x
Les Etchemins	x		x		x	x	x	x		
Lévis	x	x	x		x	x	x	x	x	
L'Islet	x	x	x	x	x	x	x		x	x
Lotbinière		x		x	x		x			
Montmagny		x	x	x	x	x	x			x
Robert-Cliche		x		x	x		x			x
TOTAL	3/10	8/10	4/10	7/10	10/10	7/10	10/10	2/10	4/10	5/10

Modèle de gouvernance

ADAPTATION MODÈLE FARR



LA CONCERTATION

TABLE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

CDC DES APPALACHES	(MRC DES APPALACHES)
CDC BEAUCE-ETCHEMINS	(MRC DE BEAUCE-SARTIGAN)
CDC DE BELLECHASSE	(MRC DE BELLECHASSE)
L'ESSENTIEL DES ETCHEMINS	(MRC DES ETCHEMINS)
CDC ICI DE MONTMAGNY- L'ISLET	(MRC DE L'ISLET)
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE (VILLE DE LÉVIS)	
CDC DE LOTBINIÈRE	((MRC DE LOTBINIÈRE)
CDC ICI DE MONTMAGNY- L'ISLET	(MRC DE MONTMAGNY)
MAISON DE LA FAMILLE	(MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE)
GRAP-ROBERT-CLICHE	(MRC ROBERT-CLICHE)
CITOYENS, EXPERT DE VÉCU	(3)
CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES	
CISSS-CA	
GRAP RÉGIONAL (GRAP-CA)	
PERSÉVÉRANCE ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRÉCA)	
DIRECTION RÉGIONALE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, (MAMH)	
DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES-QUÉBEC DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, (MTESS)	

Répartition du FQIS

RÉPARTITION 2017-2023

Enveloppe de la Chaudière-Appalaches	4 646 195 \$	dont gestion	350 000,00 \$	
Montant pour les projets:	4 296 195 \$	→		40% de l'enveloppe pour montant de base 1 530 000 \$
10 % Enveloppe pour projets régionaux	429 619 \$			30% de l'enveloppe pour faible revenu 1 147 500 \$
90 % Enveloppe pour projets territoriaux	3 866 576 \$			30 % de l'enveloppe pour vitalité des territoires 1 147 500 \$

MRC	TOTAL	Montant de base	Faible revenu(1)	%	Faible revenu	Indice vitalité (2)	Écart		Vitalité
La Nouvelle-Beauce	249 200 \$	153 000 \$	860	7,3	83 419 \$	13,29	0,00	1,00	10 101 \$
Lévis	461 994 \$	153 000 \$	2950	24,9	286 148 \$	12,52	0,77	1,77	17 879 \$
Bellechasse	305 342 \$	153 000 \$	940	7,9	91 179 \$	8,56	4,73	5,73	57 880 \$
Lotbinière	306 955 \$	153 000 \$	920	7,8	89 239 \$	8,21	5,08	6,08	61 415 \$
Beauce-Sartigan	443 725 \$	153 000 \$	1790	15,1	173 628 \$	3,17	10,12	11,12	112 326 \$
Robert-Cliche	334 924 \$	153 000 \$	570	4,8	55 290 \$	2,11	11,18	12,18	123 033 \$
L'Islet	389 574 \$	153 000 \$	590	5,0	57 230 \$	-3,05	16,34	17,34	175 155 \$
Montmagny	421 542 \$	153 000 \$	890	7,5	86 329 \$	-3,30	16,59	17,59	177 681 \$
Les Appalaches	519 775 \$	153 000 \$	1720	14,5	166 839 \$	-4,95	18,24	19,24	194 348 \$
Les Etchemins	433 542 \$	153 000 \$	600	5,1	58 199 \$	-7,26	20,55	21,55	217 682 \$
			11830	100,0			103,60	113,60	
		1 530 000 \$			1 147 500 \$				1 147 500 \$

(1) Nombre de personnes dans les familles à faible revenu 2015.

Selon la mesure du faible revenu (MFR) basée sur 50 % du revenu familial médian québécois après impôt.

(2) MAMH

Sélection des projets

CHEMINEMENT D'ADOPTION DES PROJETS

- ❖ **Avis d'admissibilité** : Fiduciaire (TOUS LES PROJETS)
- ❖ **Analyse des projets locaux et interrégionaux admissibles** :
Chaque MRC forme à cette fin un Comité d'analyse de qualification de projet
(soumis à Code d'éthique et de déontologie)
- ❖ **Analyse des projets régionaux issus de la concertation** :
Table régionale de lutte contre la pauvreté
- ❖ **Présentation aux élus** : Table des DG
- ❖ **Adoption des projets** : TREMCA
- ❖ **Signature des protocoles d'entente et le suivi** : Fiduciaire

LA TABLE EST MISE

L'atteinte des objectifs visés dans le déploiement l'Alliance pour la solidarité en Chaudière-Appalaches et les bénéfices associés aux investissements du FQIS sont anticipés avec enthousiasme grâce :

À la poursuite de l'étroite collaboration, de la motivation et de l'expertise de tous intervenants impliqués lors de l'élaboration du Plan de travail de l'Alliance pour la solidarité en Chaudière-Appalaches ;

La généreuse implication des personnes vivant en situation de pauvreté, du partage de leur vécu et de la connaissance de leurs besoins ;

Ainsi que la mobilisation des élus et des Directions régionales du gouvernement du Québec dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Chaudière-Appalaches.

MERCI